



**Patrimoine** D'anciennes églises sont utilisées à des fins non religieuses, sans avoir été officiellement désacralisées. >> 12



**Des fenêtres antibruit pour les riverains**

**Broye** Pour se conformer aux nouvelles courbes de bruit avec l'arrivée du F-35A, la Confédération financera l'installation de fenêtres antibruit chez certains riverains, notamment à Bussy et Morens. >> 13

# RÉGIONS

9  
LA LIBERTÉ  
JEUDI 9 AVRIL 2026

Le nouveau «bar à croissants» de la boulangerie Saudan n'accepte plus les paiements comptants

## Un boulanger bannit l'argent liquide

<< PATRICK CHUARD

**Ville de Fribourg** >> Adieu les billets et les pièces de monnaie! Gérald Saudan est le premier boulanger du canton de Fribourg à bannir l'argent liquide de son commerce. Ou, plus exactement, d'une succursale de sa boulangerie, ouverte il y a tout juste deux mois à la rue de Romont. Cette nouvelle enseigne, qui a pris place dans les anciens locaux de Bagels & Coffee Shop, se présente comme un «bar à croissants».



**«L'énergie que je ne mets pas à gérer du cash, je l'emploie à faire de meilleurs produits»**

Gérald Saudan

«Nous ciblons une clientèle de 18 à 35 ans, plus jeune que celle de notre boulangerie principale de la route de Villars», explique Gérald Saudan, qui fête cette année les 20 ans d'exploitation du commerce ouvert avec son épouse Margrit. Ce satellite du centre-ville au look urbain, avec des minitables sur deux étages, propose croissants, cuiches ou petits pains que les clients peuvent personnaliser en les faisant fourrer avec 7 masses différentes.

La carte des boissons ne laisse aucun doute sur l'âge moyen de la clientèle: breuvages lactés, genre «latte macchiato», thés aux épices, Matcha, «ube latte» (boisson violette préparée avec un tubercule asiatique) et autres produits spécialement appréciés



La succursale de la boulangerie Saudan ouverte cette année à la rue de Romont bannit les paiements comptants. Antoine Vulliod

des générations Y et Z. Même si on y croise des clients de tous âges.

### Mesure de sécurité

Gérald Saudan dit avoir banni le liquide pour plusieurs motifs. «D'abord, le paiement sans contact est plus hygiénique, ce qui est important dans un commerce alimentaire.» Pour le patron, «l'absence de liquide constitue également une sécurité contre les hold-up ou les cambriolages». Enfin, le bannissement des espèces évite les «tentations». Une ex-employée de la Boulangerie Saudan a été condamnée l'an dernier pour avoir dérobé environ 53 000 francs dans la caisse entre janvier 2024 et avril 2025. «Sans parler de la perte de revenus, ce genre de choses peut créer un climat de suspicion entre les employés», assure Gérald Saudan.

Voyant leurs billets refusés, certains clients ont protesté. Gérald Saudan reconnaît avoir reçu des courriers critiques. «Le sujet peut être polémique, mais il s'agit souvent d'incompréhension.

Des personnes âgées n'ont pas l'habitude de payer avec une carte. C'est pourtant la même qu'ils utilisent pour aller chercher de l'argent au bancomat ou au guichet de leur banque», observe Gérald Saudan.

Une Fribourgeoise regrettait le mois dernier de ne pouvoir payer avec du cash. Soulignant que «le liquide est un moyen de paiement légal, mais aussi une liberté simple du quotidien. Il serait préoccupant que, peu à peu, cette liberté disparaisse de nos commerces», écrivait-elle à *La Liberté*. Gérald Saudan répond que cette succursale «est un nouveau lieu, et nous n'enlevons rien à personne. Le paiement en monnaie reste possible dans notre boulangerie principale, et il y a au moins cinq autres points de vente de boulangerie dans un rayon de 150 mètres.»

L'expérience de Gérald Saudan est scrutée de près par ses confrères. Ancien président de l'Association des artisans boulangers, pâtisseries, confiseurs du canton de Fribourg, Didier Ecoffey confirme qu'il

s'agit d'une première dans la profession. «Je comprends sa démarche car ce «bar à croissants» s'adresse aux jeunes qui paient tout par carte ou avec leur téléphone. Les plus jeunes n'ont souvent pas trois sous dans la poche», dit le Romontois.

### Question de génération

Stéphane Jatton acquiesce. Le Crapule Club, la boîte de nuit qu'il exploite à Fribourg avec son frère Jean-Christophe, avait été le premier établissement de la ville à décréter le «no cash» en 2019. «Nous ne voulions plus gérer les caisses après avoir subi des cambriolages. Le concept a été bien reçu, malgré quelques mécontents. Il y a peut-être 3% ou 4% des clients qui tiennent au liquide et qui peuvent se montrer virulents.»

«L'expérience a aussi été tentée au café-restaurant Les Trenaïres. Nous pensions que ce serait une bonne idée après l'épidémie de Covid, mais nous sommes revenus en arrière, pour ne pas laisser de côté une frange de la clientèle. Même si

90% des gens ne paient plus en espèces aujourd'hui», signale Stéphane Jatton. Et de constater que «les mœurs évoluent et que l'absence de cash est mieux acceptée qu'en 2019. C'est aussi une question de génération.» Désormais, la plupart des festivals ont banni l'argent, tout comme la BCF Arena les soirs de matches de Gottéron.

Les statistiques nationales sur l'utilisation du liquide montrent que celui-ci cède de plus en plus de terrain aux paiements dématérialisés. Alors que plus de 70% des paiements effectués en 2017 sur le plan national l'étaient encore rubis sur l'ongle, cette proportion a chuté à 30% en 2024, communiquait l'an dernier la Banque nationale suisse (BNS). «Dans le même temps, le nombre de distributeurs automatiques de billets, de guichets bancaires et de bureaux de poste a diminué au cours des dernières années», précisait l'institution, précisant que l'argent liquide reste «populaire». En témoigne l'acceptation par le peuple, le 8 mars dernier, du contre-projet visant à ancrer

le principe d'un maintien de l'argent numéraire dans la Constitution.

### Démarche «intéressante»

Même si le sujet «est souvent polémique», Philippe Angéoz trouve «intéressante» la démarche de Gérald Saudan. «Certains commerçants de Fribourg refusent encore les paiements électroniques alors que d'autres bannissent le liquide. Je comprends les deux démarches, la première à cause des frais engendrés, l'autre par la simplification qu'offrent les paiements par carte», dit le président de l'Association fribourgeoise du commerce, de l'artisanat et des services (AFCAS). Patron des Boutiques Angéoz, il explique s'être lui-même «posé la question», mais il «préfère offrir un maximum de possibilités à sa clientèle».

Gérald Saudan ne compte pas revenir en arrière pour son «bar à croissant». Le boulanger-confiseur en fait un argument commercial: «L'énergie que je ne mets pas à gérer du cash, je l'emploie à faire de meilleurs produits pour satisfaire mes clients.» >>

### «CELA ÉVITE DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES, DES ERREURS DE CAISSE...»

L'argent électronique est souvent décrié par les commerçants à cause des frais qu'il engendre. Le système de paiement sans contact Twint facture en principe un minimum de 1,3% du chiffre d'affaires à un commerçant alors que les frais de transaction pour une carte bancaire peuvent allégrement dépasser les 2%. «En fait, ces pourcentages sont différents pour chaque magasin», nuance Gérald Saudan. Fai-

sant partie d'un groupe de commerçants sous contrat avec une société prestataire, le boulanger-confiseur fribourgeois s'acquitte de frais bien inférieurs. «Un paiement par carte constitue une charge de 0,28%. En comptant la commission, y compris avec le système Twint, on arrive à un maximum de 0,48% en tout, soit moins de 25 francs sur une caisse de 5000 francs», dit-il.

En s'épargnant la corvée des caisses et de la gestion de l'argent, le Fribourgeois assure être gagnant: «Cela évite des heures supplémentaires, des erreurs de caisse, des transports risqués. Au final, le calcul est vite fait.» Il se dit conscient que l'argent électronique ne permet aucune tricherie. «Défendre le cash, c'est aussi défendre l'idée qu'on autorise la fraude fiscale», fait remarquer Gérald Saudan. PC

PUBLICITÉ

COUPER DANS  
LES EMS ?  
LES CRÈCHES ?  
LES TRANSPORTS  
PUBLICS ?  
ET LES HÔPITAUX ?

NON!  
À LA LAFÉ  
le 26 avril non-lafe.ch

